

Une nouvelle ambition pour les Docks

Chères Audockiennes, Chers Audockiens,

Vous avez interpellé l'ensemble des candidats sur le cadre de vie du secteur des Docks ainsi que sur son développement futur. **Les enjeux sont majeurs tant pour la ville que pour ses habitants.** Nous tenons donc à vous en livrer notre vision détaillée et partager avec vous nos priorités d'action.

Le secteur des Docks, encore en cours d'aménagement, s'étend sur 100 hectares et représente un quart de la surface de la ville, ce qui en fait l'une des zones d'aménagement concerté (ZAC) les plus étendues de France. Aujourd'hui, environ 70 hectares restent à aménager, sur lesquels s'implanteront 5 000 logements et 200 000 m² de bureaux ou tertiaires. En ajoutant à cela le Grand Parc, le Château et les quais de Seine, **les Docks sont amenés à être un lieu incontournable pour tous les Audoniens.**

L'aménagement est piloté par la SEQUANO, société d'économie mixte dont l'actionnaire principal est le département de la Seine-Saint-Denis. Si la ville ne dispose donc pas de tous les leviers pour participer à ce développement, **il revient aux habitants de décider des grandes orientations politiques qu'ils souhaitent pour le futur de leur quartier.** Nous devons accompagner cette dynamique de développement **en créant de nouvelles infrastructures**, et notamment des écoles, des crèches, des équipements sportifs, des espaces verts non privatisés et un collège.

Avec mon équipe, **nous voulons dès le printemps engager une dynamique nouvelle autour des priorités identifiées par les habitants :**

1. Achever la première phase en apportant aux habitants des garanties sur le cadre de vie ;
2. Animer la vie du parvis tout en y garantissant la sécurité des habitants ;
3. Dynamiser le quartier par l'installation de commerces, notamment avec l'ouverture de la Halle gourmande ;
4. Renforcer l'intégration du quartier au reste de la ville ;
5. Associer les habitants du quartier à l'élaboration des grands projets d'aménagement, notamment pour les Jeux Olympiques, le Grand Hôpital et l'ANRU ;
6. Accompagner la réalisation des projets locaux.

Vous trouverez ci-après notre stratégie sur chacun de ces priorités.

L'aménagement des Docks requiert une vision ambitieuse et une solide connaissance des dossiers. Nous devons l'articuler avec le développement du reste de la ville en misant sur la qualité de vie des habitants.

Pour les Docks comme pour les autres quartiers, **notre action sera exclusivement guidée par l'intérêt des Audoniens.**

Nous avons Saint-Ouen-sur-Seine à cœur, nous croyons en notre ville et, avec vous, nous réaliserons tout le potentiel de notre ville au service des Audoniens !

Cyrille PLOMB

1. Achever la première phase en apportant aux habitants des garanties sur le cadre de vie

Nous nous engageons à :

- **Finaliser la fermeture de la rue des Bateliers telle que prévue initialement** : nous reprendrons attache avec Plaine Commune qui doit, dans le cadre de sa compétence « voirie », assurer la gestion du dispositif de fermeture à l'intersection de la rue de la Clef des champs ;
- **Créer une piste cyclable sécurisée sur la rue de la Clef des champs** : ce projet doit être pensé de façon globale pour y inclure le réaménagement des trottoirs et du stationnement de surface ;
- **Installer une maison de quartier sur les Docks** : Cela permettra de proposer des activités aux jeunes comme aux aînés et être le lieu de rencontre du milieu associatif ;
- **Faire de la serre un lieu de vie permanent** : la possibilité d'ouvrir la serre indépendamment du Grand Parc est aujourd'hui au point mort ; nous voulons relancer ce projet d'aménagement, ce qui permettra par exemple d'en faire un lieu d'exposition ; nous nous engageons à créer un café associatif au sein de cet établissement ;
- **Associer les riverains aux décisions d'aménagement** : nous inviterons les riverains et l'ensemble des services concernés, ainsi que la SEQUANO, à participer à des cellules de veille « terrain ».

2. Animer la vie du parvis tout en y garantissant la sécurité des habitants

Nous nous engageons à :

- **Faciliter l'organisation d'événements sur le Parvis** : les associations doivent pouvoir bénéficier de cet espace, par exemple lors de la Fête de la musique ;
- **Lors des événements organisés sur le parvis** : nous réintroduisons des *food-trucks* ;
- **Prévoir des infrastructures pour les enfants** : nous souhaitons installer un manège permanent pour enfants sur le parvis ;
- **Renforcer la présence policière sur le quartier** : dès que les effectifs de police municipale le permettront (actuellement seul 8 policiers municipaux sont présents sur la ville), nous déploierons l'ilotage à pied ou en VTT dans les secteurs sensibles ;
- **Faire respecter la vitesse de circulation** : nous installerons un radar, notamment dans les zones limitées à 30 km/h.

3. Dynamiser le quartier par l'installation de commerces, notamment avec l'ouverture de la Halle gourmande

Nous nous engageons à :

- **Faciliter l'installation des commerces de pieds d'immeubles** : nous les ferons bénéficier de conditions préférentielles, comme par exemple des franchises de loyers, et nous appliquerons une politique de loyers raisonnables afin de pérenniser l'installation de nouveaux commerces ;
- **Faciliter le parking pour les non-résidents** : nous reverrons la tarification des parkings en ouvrage pour les non-résidents ;

- **Améliorer les espaces de stationnement** : nous créerons des déposes minutes le long des commerces, ainsi que des places livraison ;
- **Ouvrir la Halle gourmande pour de bon** : en prenant exemple sur la halle d'Amiens qui réunit des commerces de bouches, la Halle de Saint-Ouen-sur-Seine, aux dimensions de la ville réunira des espaces de dégustations, de travail et d'échanges.

4. Renforcer l'intégration du quartier au reste de la ville

Nous nous engageons à :

- **Négocier avec la RATP la révision du parcours de l'Audonienne** : ce trajet suivra la nouvelle configuration de Saint-Ouen-sur-Seine et intégrera notamment un passage dans le secteur des Docks ;
- **Développer un dialogue entre les quartiers au niveau de la municipalité** : chaque quartier de la ville sera représenté par un élu de quartier issu de la majorité, ce qui permettra une meilleure communication des habitants des Docks à la fois avec la Mairie et avec les autres quartiers ;
- **Accélérer le projet de collège rue Ardoin** : nous organiserons dans les trois mois qui suivent l'élection une réunion publique avec le département afin de faire le point d'avancement.

5. Associer les habitants du quartier à l'élaboration des grands projets d'aménagement, notamment pour les Jeux Olympiques, le Grand Hôpital et l'ANRU

Nous nous engageons à :

- **Instaurer des canaux de communication pérennes avec les habitants** : une réunion publique sera organisée une fois par an, comme dans chaque quartier de la ville ; cette réunion, en présence du maire, de l'élu de quartier, des services de la ville et de Plaine Commune sera l'occasion pour les habitants d'échanger sur les projets en cours et de prendre leurs avis en compte ;
- **Instaurer une veille terrain** : une cellule de veille « terrain » associant les services, l'élu de quartier et les riverains qui souhaiteront y participer sera organisée chaque quinzaine ; une communication sera faite en amont sur les médias de la ville afin d'en informer les riverains ;
- **Débattre des grands projets prévus sur la ville** : dans les trois mois suivant l'élection, nous nous engageons à organiser à l'hôtel de ville des réunions publiques thématiques sur les Jeux Olympiques, le futur Stade Bauer, le devenir de la patinoire, la rénovation urbaine des secteurs Vieux-Saint-Ouen et Cordon et le Grand Hôpital.

6. Accompagner la réalisation des projets locaux :

Nous nous engageons à :

- **Rénover des jardinières de l'avenue Gabriel Péri** : le préfinancement a déjà été acté par Plaine Commune ;
- **Fleurir la ville** : nous commencerons par les pieds d'arbres sur la ville ;
- **Développer les équipements sportifs** : nous relancerons l'aire de sports et installerons du mobilier sportif urbain dans le Grand Parc en lieu et place de l'ancien « canisite » ;

- **Accélérer le développement de pistes cyclables sur les axes départementaux :** nous réengagerons la négociation avec le département pour la rue Albert Dalhène, l'avenue Gabriel Péri, le boulevard Victor Hugo, le boulevard Jean Jaurès, l'avenue Michelet, la rue du Docteur Bauer et la rue du Landy ;
- **Créer une régie de quartier :** cette structure ne mobilise pas d'argent public et permet une meilleure prise en compte des intérêts des habitants lors des appels d'offre publics.